



Passeport

du **civisme**



MAGNY-LES-HAMEAUX

Passeport

du civisme

Sommaire

Édito	p. 3
Mon passeport du civisme, pour quoi faire ?	p. 4
Fiche d'identité	p. 5
Pour le devoir de mémoire	p. 6-7
Pour renforcer la solidarité	p. 8-9
Pour la protection de tous	p. 10-11
Pour préserver son environnement	p. 12-13
Pour connaître son territoire	p. 14-15
Pour devenir un citoyen engagé	p. 16-19

Édito



S'engager au service des autres, pour le monde que nous voulons !

Magny-les-Hameaux accompagne les enfants et les jeunes en leur apportant des clés de lecture et de compréhension de la société.

En favorisant l'engagement individuel et collectif, nous invitons la nouvelle génération à s'impliquer dans la vie locale, à en découvrir les bienfaits pour leur développement, mais aussi pour les gens qui les entourent.

Le Passeport du civisme est un de ces outils, avec des actions ludiques et pédagogiques à réaliser. C'est un véritable parcours d'apprentissage par l'exemple, des valeurs qui nous protègent et nous aident à vivre ensemble. Les ambassadrices et ambassadeurs du civisme de la commune suivront, avec les enseignantes et enseignants, l'évolution de chaque jeune pour l'épanouissement de sa citoyenneté.

À vous les jeunes qui allez compléter ce Passeport par vos actes : Participez, proposez, faites autour de vous pour aider. L'avenir, c'est vous qui le créez !

Bertrand HOUILLON

Maire de Magny-les-Hameaux

Vice-Président de la Communauté d'agglomération
de Saint-Quentin-en-Yvelines

Mon passeport du civisme, pour quoi faire ?

Le civisme, c'est s'intéresser activement à ce qui nous entoure.

Le civisme, c'est servir l'intérêt général plutôt que de poursuivre ses propres intérêts.

Le civisme, c'est contribuer à construire la société dans laquelle tu vis.

Avec ce passeport, tu vas pouvoir réaliser des actions en t'engageant et en t'impliquant concrètement dans la vie locale de ton territoire.

Passeport
du **civisme**

À chaque action,
n'oublie pas de
faire tamponner
ton passeport !

Ce passeport appartient à :

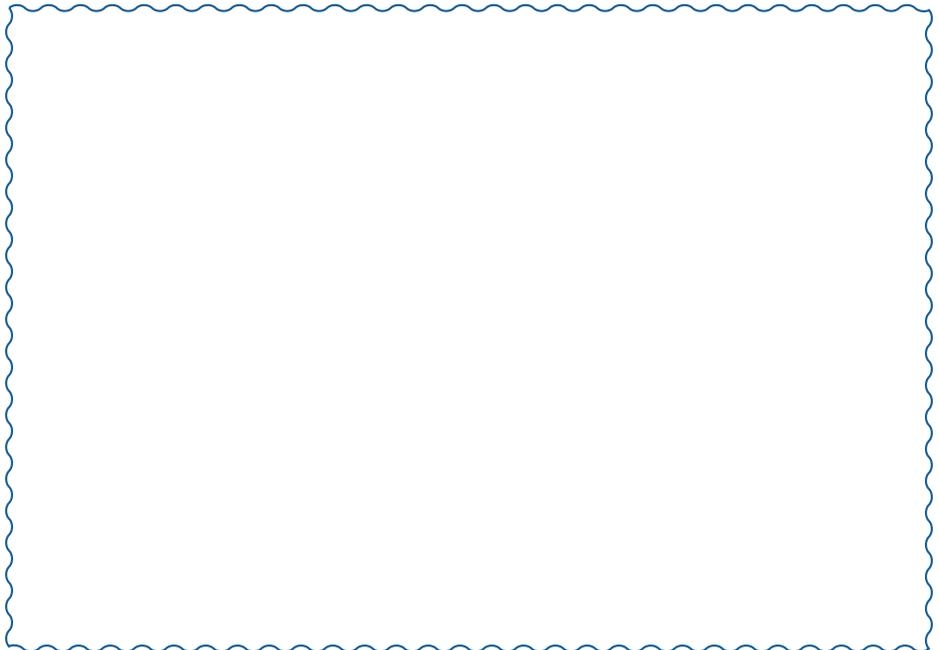
Mon nom :

Mon prénom :

Ma classe :

Année scolaire :

Dans l'encadré ci-dessous, une représentation de toi est nécessaire.
Laisse libre cours à ton imagination (photo, dessin, collage...) :





Pour le devoir de mémoire...

**Zoom sur...
Stéphane Hessel,
un parrain de
prestige**



Cet ancien résistant, diplomate, ambassadeur, co-rédacteur de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, a accepté de devenir le parrain du Carré de Mémoire de notre commune. Il est venu en personne en 2009 à Magny-les-Hameaux sceller ce parrainage.

Depuis 2004 la municipalité de Magny-les-Hameaux a souhaité approfondir le travail de «devoir de mémoire » en direction de toutes les générations. Le livre infini s'inscrit dans la prolongation de la création du carré de mémoire dans le square Nelson Mandela, une création unique en France qui sert de support à toutes les commémorations des conflits du siècle dernier.

Le livre infini est à la fois un projet artistique et de mémoire.

Tous les ans, un tome différent est écrit, par des écoliers ou des collégiens magnycois et leur enseignant avec un artiste.

Associé à la cérémonie commémorative du 8 mai, le livre infini, unique en son genre, permet de perpétuer un rituel symbolique fort afin de réactiver et transmettre la mémoire.

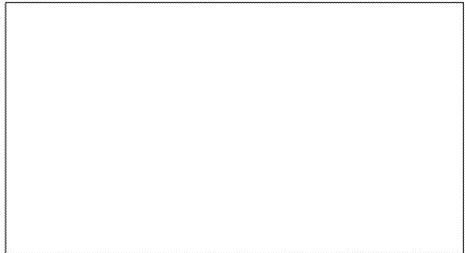
Chaque nouvelle édition est remise aux anciens combattants lors de la commémoration du 8 mai qui le remettent ensuite à Monsieur le Maire. Les habitants participent ainsi à la chaîne du souvenir.

Action individuelle : participer à une commémoration

- ✓ Tu participeras en famille à l'évènement commémoratif :
 - Le 11 novembre (guerre 1914/1918)
 - Le 19 mars (guerre d'Algérie)
 - Le 8 mai (guerre 1939/1945)
- ✓ Tu te présenteras 15 minutes avant le début de la commémoration, dans une tenue correcte et digne de l'évènement.
- ✓ Lors de la cérémonie, tu pourras assister au tracé d'Euclide, observer un arbre remarquable : le Ginkgo Biloba, chanter la marseillaise (paroles à la fin de ce livret) et peut-être avoir l'honneur de servir de porte-drapeaux ou de porteur de gerbe auprès des anciens combattants.



AMBASSADEUR
Bertrand Houillon,
Maire de Magny-les-Hameaux



Action collective : visiter un lieu de mémoire

- ✓ Durant ton année scolaire, tu devras te rendre sur un lieu de mémoire avec ta classe (à Magny-les-Hameaux ou en dehors).
- ✓ Tu noteras ci-dessous le lieu sur lequel tu t'es rendu.



AMBASSADRICE
Danielle Ré
membre du comité mémoire



AMBASSADEUR
Nicolas Largesse, conseiller municipal et membre du comité mémoire





Pour renforcer la solidarité...

Nos aînés sont nombreux à Magny-les-Hameaux. Ils peuvent être vulnérables et fragiles et ont parfois peu de contacts et d'échanges avec d'autres personnes.

Nos aînés se sont occupés de nous, et maintenant, c'est à nous de ne pas les délaïsser. C'est à notre tour de prendre soin d'eux !

Des aides sont mises en place pour les accompagner, mais toi aussi tu peux à ta manière prendre soin d'eux en tissant des liens à travers des échanges. Ce sera l'objet de ta mission.

Action individuelle : distribuer des chocolats aux seniors

- ✓ Participer à la distribution des chocolats avec le service seniors, le samedi 11 décembre au matin. Pour cela, tu t'inscriras par e-mail et tu viendras pendant 30 minutes participer à la distribution des chocolats offerts à nos aînés, en compagnie des élus de la municipalité.



AMBASSADRICE

Magali Dousse, Maire adjointe au lien intergénérationnel

Action collective : t'initier à la langue des signes

- ✓ Avec ta classe, tu participeras à une séance d'initiation à la langue des signes.
- ✓ Dans un premier temps, tu découvriras quels sont les modes de communication d'une personne sourde ou mal entendant, sa perception du monde et la culture sourde.
- ✓ Dans un deuxième temps, tu apprendras quelques formules de politesse et l'alphabet en Langue des Signes Française (LSF).



AMBASSADRICE

Tatiana Dezeffer, présidente de l'association 10 X (+ forts)

La langue des signes désigne une langue gestuelle, produite par les mouvements des mains, du visage et du corps dans son ensemble, que les personnes sourdes ont développée pour communiquer.

Ce langage est aussi utilisé par des enfants handicapés, présentant des difficultés de communication, ou tout simplement par des très jeunes enfants qui n'ont pas encore l'usage de la parole.

La langue des signes crée des échanges, rompt l'isolement et permet à chacun de comprendre l'autre.





Pour la protection de tous...

Faisons le point...

- 82 % des enfants de 10/14 ans se connectent sur internet sans supervision des parents
- 50 % des enfants de 10/14 ans ont déjà discuté avec des personnes qu'ils ne connaissent pas lorsqu'ils sont connectés à des jeux en ligne
- Les parents de ces mêmes enfants sous-évaluent la fréquence à laquelle l'enfant va seul sur Internet

Selon une enquête de l'Institut Français d'Opinion Publique de 2020 menée auprès de 1000 personnes (parents et enfants)



Internet s'est imposé dans une grande majorité des foyers français. Si son utilité est flagrante, de nombreux dangers guettent les enfants qui surfent sur le web sans précaution (images choquantes, mauvaises rencontres, cyber-harcèlement, addiction...).

Pour mieux comprendre les dangers du Net et apprendre les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité, un PERMIS INTERNET te sera proposé.

Ces dangers sont facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis. Ce PERMIS INTERNET répond donc à une prise de conscience commune : la nécessité d'accompagner les enfants avant de les laisser circuler seuls dans l'ère numérique.

Action collective : passer le PERMIS INTERNET

- ✓ Durant ton année scolaire, un Promeneur du Net interviendra dans ta classe pour t'expliquer les dangers et les risques d'Internet.
- ✓ Il te distribuera des codes de bonne conduite sur Internet.
- ✓ Avec ton enseignant(e), tu découvriras comment passer ton PERMIS INTERNET.
- ✓ Tu passeras ton examen composé de 10 questions.
- ✓ Après cet examen, tu recevras le cachet qui validera cette mission.



AMBASSADEUR

Adjudant Chef Perrichot, commandant de brigade adjoint

Mots cachés

Retrouve les 7 mots cachés dans la grille de lettres.

Les mots peuvent être inscrits horizontalement, verticalement, en diagonale et de gauche à droite.

D	V	I	T	O	R	J	K	E	R	I
O	A	S	V	I	D	E	O	P	C	N
U	C	N	I	N	I	L	I	A	O	U
V	A	N	G	R	E	S	N	J	N	I
L	Y	T	I	E	D	N	T	I	T	L
M	O	I	L	P	R	L	E	N	R	A
X	E	S	A	Y	T	S	R	S	O	T
W	L	O	N	F	U	I	N	T	L	E
U	R	A	C	W	Q	M	E	O	E	V
B	P	R	E	V	E	N	T	I	O	N
O	I	E	U	N	I	B	L	A	R	M

VIGILANCE

DANGERS

PREVENTION

INTERNET

WEB

CONTROLE

VIDEO



Pour préserver son environnement...

Zoom sur le recyclage

67 bouteilles plastiques =
1 couette de lit

1 tonne de bouteilles
plastiques = 1813 pulls
polaires

1 tonne de plastique
recyclé = 800 kg de
pétrole brut économisé

ATTENTION

Pour se décomposer
dans la nature, il faut :

- > 3 à 5 ans pour un mégot de cigarette !
- > 5 ans pour un chewing-gum !
- > 1 siècle pour un briquet plastique !

La protection de l'environnement est un enjeu très important pour l'avenir de notre planète et pour l'avenir de l'être humain. Nous sommes tous concernés. Que laisserons-nous aux générations futures ?

Tu peux réaliser de nombreuses actions pour protéger l'environnement : économiser l'énergie, l'eau, privilégier les déplacements à pied ou à vélo à Magny-les-Hameaux, ne pas jeter de déchets dans la cour de ton école ou sur la voie publique, trier tes déchets...

Trier ses déchets est un acte citoyen important car certains déchets triés peuvent être recyclés pour fabriquer d'autres produits. Cela contribue aussi à réduire la quantité de déchets que l'on doit enfouir et donc à atténuer la pollution de notre sous-sol.

" C'est une triste chose de savoir que la Nature parle et que les hommes n'écoutent pas. "

Action individuelle : participer à une plantation

- ✓ Tu participeras à une plantation de haies à la Ferme de la Closeraie fin janvier.
- ✓ Tu t'inscriras par e-mail et tu viendras participer à la plantation d'une haie végétale.



AMBASSADRICE

Laurence Renard, Maire adjointe au territoire durable

Action collective : découvrir la forêt domaniale de Port-Royal

- ✓ Tu rencontreras un animateur qui travaille pour l'ONF (Office National des Forêts).
- ✓ Tu découvriras la Charte du Forestier.
- ✓ Tu seras sensibilisé à la pollution, aux risques d'incendie mais aussi à la faune et à la flore.



AMBASSADEUR

Pierre Gilquain, chargé de territoire durable et de la transition écologique





Pour connaître son territoire...



Église Saint-Germain de Paris

Elle est la seule, avec celle de Voisins-le-Bretonneux, à être encore entourée de son cimetière.

Le poète Albert Samain, est mort dans une maison du Village le 18 août 1900.

Sa dépouille a été transportée à Lille, cependant, ses amis ont fait élever, ici, une stèle en sa mémoire.

Par ailleurs, d'autres familles illustres possèdent une concession dans ce cimetière : Bonheur, Weiss...

Lorsque vous êtes dans le cimetière, vous pouvez voir le monument aux morts édifié à la suite de la Guerre 1914-1918.

Située au cœur du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux est composée de 80% d'espaces verts, agricoles et naturels. La ville conjugue harmonieusement les services liés aux exigences d'une vie urbaine à un cadre de vie verdoyant et riche d'un passé toujours très présent.

Sur un parcours de 13,5 km de pistes cyclables, vous pouvez allier, en toute sécurité, le plaisir de la balade à vélo à la découverte du patrimoine naturel et culturel local.

Ainsi, partez, à vélo, en trottinette ou à pied sur les traces de Mathilde de Garlande, fondatrice de l'Abbaye de Port-Royal des Champs, du dramaturge et poète français Jean Racine, de la Famille d'artistes Bonheur ou bien encore de la journaliste et Première femme députée européenne Louise Weiss et explorez l'histoire d'un territoire fascinant.

Action individuelle : découvrir un monument de la Ville

- ✓ Lors d'une de tes promenades dans Magny-les-Hameaux, tu prendras une photo de toi (un selfie par exemple !) devant un des monuments remarquables de la Ville.
- ✓ Tu agraferas ou colleras ensuite, ci-dessous, la photo.



AMBASSADEUR

Philippe Luez, Directeur du
Musée national de Port-Royal
des Champs



Action collective : visiter un monument de la Ville

- ✓ Avec ta classe, tu effectueras la visite d'un des monuments de la commune ci-dessous :
- Eglise Saint-Germain de Paris
 - Maison des Bonheur
 - Lavoir de la Mérantaise
 - Abbaye de Port-Royal des champs



AMBASSADEUR

Philippe Luez, Directeur du Musée national de Port-Royal des Champs





Pour devenir un citoyen engagé...

Extrait du texte « Toi, futur citoyen », de Sylvie Furois

Tu n'es pas encore totalement un citoyen puisque tu n'as pas atteint tes 18 ans et que tu n'as donc pas le droit de voter. Mais tu as dès maintenant une place dans la société. Être citoyen, c'est avoir un ensemble de droits et de devoirs, c'est jouer un rôle dans une démocratie, se montrer responsable. Un tout qui permet de bien vivre parmi et avec les autres.

JDC* : Journée défense et citoyenneté

Pour être citoyen, connaître ses devoirs et ses droits est essentiel !

Les devoirs du citoyen

- => Respecter la loi : chacun est dans l'obligation de respecter la législation et de la faire respecter.
 - => Financer l'État : payer ses impôts, des taxes, ...
 - => Voter est un droit, mais aussi un devoir pour participer au bon fonctionnement du pays.
 - => Défendre la France en temps de guerre. Ce devoir s'exprime également par la participation à la JDC*.
- Autres devoirs : respecter les autres, préserver l'environnement, faire preuve de civilité...

Les droits du citoyen

- => La liberté d'expression : s'exprimer, adhérer à un syndicat, créer une association, manifester, faire grève...
- => Le droit à la protection sociale.
- => Le droit « de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».
- => Le droit à l'éligibilité : toute personne disposant de la nationalité française est en mesure de se présenter à une élection, quelle qu'elle soit.
- => Le droit de vote accordé à chaque citoyen majeur.

Passeport

du civisme



LE TRACÉ D'EUCLIDE :
il symbolise, à travers sa transmission aux scientifiques au fil des siècles, la permanence d'une mémoire collective.

Le tracé est redessiné dans le sable à chaque commémoration par la comédienne Catherine Lenne, à partir des lignes gravées dans la pierre blanche. Une responsabilité qu'elle endosse, trois fois par an, depuis quatorze ans !

LE GINKGO BILOBA : symbole de longévité et de résistance, cet arbre est l'objet d'une vénération sans pareille au Japon. C'est le seul arbre à avoir résisté à l'explosion atomique d'Hiroshima.

On lui prête des vertus curatives et c'est également un arbre à souhait : les japonais accrochent à ses branches de fines bandelettes de papier sur lesquelles ils formulent un vœu.

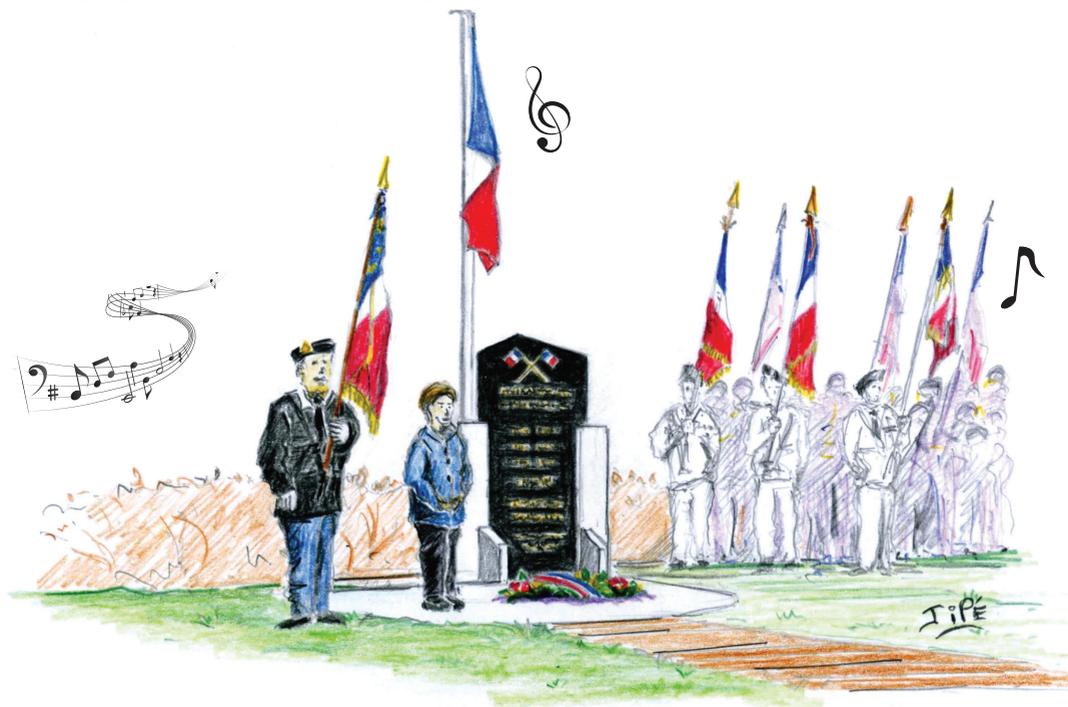
LE CARRÉ DE PIERRE BLANCHE :
sur ce carré de 4 mètres sur 4 sont gravées les dates des conflits commémorés ainsi que des lignes, savamment découpées suivant une règle mathématique rigoureuse, qui ébauchent une figure géométrique dite Tracé d'Euclide.

LA SURFACE DE SABLE : elle est comme une page blanche que les vivants réécrivent à chaque commémoration. La nature meuble du sable permet, en effet, de compléter le tracé d'Euclide de l'effacer et de le redessiner, à l'infini.

Complète *La Marseillaise* :

Allons enfants de la _____, 
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'_____ sanglant est levé,
L'_____ sanglant est levé,
Entendez-vous dans les _____
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos _____
Égorger vos fils et vos compagnes !

Aux armes, _____,
Formez vos bataillons,
_____ !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !



La Marseillaise : L'histoire a fait de ce chant de guerre révolutionnaire un hymne national aux accents de liberté, qui accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles. Son auteur, Claude-Joseph Rouget de Lisle, né 1760 à Lons-le-Saunier, était capitaine du génie sous la Révolution. Son caractère d'hymne national fut réaffirmé dans l'article 2 des constitutions de 1946 et de 1958.



MAGNY-LES-HAMEAUX

Si tu as besoin de prendre contact avec la Ville,
n'hésite pas à écrire à cette adresse :
passportducivisme@magny-les-hameaux.fr



passportducivisme.fr

Suivez-nous sur :



www.magny-les-hameaux.fr



[MagnylesHameaux](https://www.facebook.com/MagnylesHameaux)



[villemagny78](https://twitter.com/villemagny78)



[villemagny78](https://www.instagram.com/villemagny78)



[Ville de Magny-les-Hameaux](https://www.pinterest.com/VilledeMagny-les-Hameaux/)



[Magny-les-Hameaux](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.magny-les-hameaux)



[Magny les Hameaux](https://apps.apple.com/fr/app/magny-les-hameaux/id1441111111)